



Dag van de RESERVE

Journée de la RESERVE



25 ans dans la Réserve

Vincent PEREMANS

Issu de la 139^e promotion Polytechnique, Le colonel Vincent PEREMANS a d’abord servi huit ans dans différentes unités logistiques de la composante Terre. En juin 1998, il quitte le service actif et entre au ministère fédéral de la Fonction publique (SPF BOSMA), où il participe à différents projets. En 2002, il est nommé directeur au Ministère de la Région wallonne, responsable du projet de digitalisation de l’administration régionale (Wall-on-line).

De 2004 à 2015, il est chef de cabinet adjoint, puis chef de cabinet de plusieurs ministres du gouvernement wallon. En parallèle, il est échevin de la commune de Nassogne de 2010 à 2015. Il est également président du conseil d’administration de Viapass avant d’exercer, de janvier 2016 à janvier 2023, le mandat d’Administrateur Général du TEC, l’opérateur de transport public de Wallonie.

Parallèlement à sa carrière civile, Vincent Peremans a poursuivi sa carrière d’officier de réserve avec notamment une participation à l’opération ISAF en Afghanistan de 2013 à 2014.

Depuis le 1^{er} février 2023, il a repris le service actif au sein de l’Institut royal supérieur de défense (IRSD). Le colonel Vincent Peremans fait partie de la cellule de gestion de la DIRS (*Defence, Industry and Research Strategy*).

Er wordt veel nagedacht over de toekomst van de reservisten. Het STAR-plan wijdt meerdere pagina’s aan het onderwerp en in bijna alle ontwikkelingsprojecten is de noodzaak van de Reserve opgenomen.

Maar waarom wordt iemand eigenlijk reservist? Waarom blijven ze reservist? Waarom kiest iemand voor een dergelijk statuut op de leeftijd van 25... of 50 jaar? Voor de lezers van het Belgisch Militair Tijdschrift werd mij gevraagd om over mijn concrete ervaring van 25 jaar in de Reserve te getuigen. Ik stemde toe, ook al is mijn loopbaan als reservist ongewoon: ze werd voorafgegaan door 17 jaar als beroepsmilitair (begonnen op de cadettenschool) en sinds 2023 aangevuld met een paar jaar als VEP (vrijwillige encadreringsprestatie).

L'avenir de la Réserve occupe de nombreux esprits : au sein de groupes de travail organisés par la Direction nationale de la Réserve (HRB-DNR) jusqu'au sein de la Commission de la Défense nationale de la Chambre des représentants en passant par la demi-journée de colloque à l'Institut royal supérieur de défense (IRSD). Le plan STAR y consacre plusieurs pages et presque tous les projets de développement (capacitaires ou autres) intègrent la nécessité de la Réserve.

Mais, en fin de compte, pourquoi devient-on réserviste ? Pourquoi reste-t-on réserviste ? Pourquoi choisir ce type de statut quand on a 25 ans ? Ou 50 ans ? Cette question mériterait un sondage de la chaire de sociologie de l'École royale militaire (ERM) car, si la Défense a de fortes ambitions (quantitatives et qualitatives) pour sa Réserve, il y aurait lieu de mieux en comprendre les motivations profondes.

Pour les lecteurs de la Revue militaire belge (RMB), il m'a été demandé de partager mon expérience concrète de 25 ans d'engagement actif dans la Réserve. J'ai accepté, bien que mon parcours de réserviste soit inhabituel : précédé par 17 ans comme militaire de carrière (entamée à l'École des cadets) et, depuis 2023, complété par quelques années de prestation volontaire d'encadrement (PVE).

1998-2004 – Unité de Réserve intégrale

En passant dans le monde civil le 1er juin 1998, mon chef de corps me tient ces mots : « Je te connais, tu es militaire avant tout, même habillé en civil. Donc je te donne un dernier ordre : tu continues ta carrière militaire dans la Réserve. » Je ne remercierai jamais assez ce chef pour son conseil avisé.

À l'automne 1999, je reçus ma première affectation comme officier S4 du Régiment territorial des Chasseurs ardennais, une unité de la Défense militaire du territoire (DMT) dont j'ignorais complètement l'existence. Ce fut une révélation, une expérience humaine décisive.



© Photo V. Peremans

En rappel au camp de Stockem en 2001

À cette époque, un « régiment » DMT était constitué de trois compagnies d'infanterie et de deux escadrons de reconnaissance – soit, sur papier, 900 personnes. En pratique, on ne rappelait que les 160 cadres (officiers et sous-officiers) pour une semaine au mois de mai et une autre semaine en octobre. Avec les week-ends de préparation, cela faisait 16 à 20 jours de rappel par an. Dès le départ, j'ai été enthousiasmé par la motivation et le professionnalisme de ces militaires de réserve. Rétrospectivement, ma motivation personnelle était surtout liée au plaisir d'être (à nouveau) en bottines avec d'autres soldats sur un terrain d'exercice, plaisir que j'avais très peu connu comme officier-ingénieur à Rocourt, Tournai ou Tervuren (hormis ma participation à l'opération UNPROFOR en ex-Yougoslavie, d'octobre 1995 à avril 1996).

Plusieurs de ces 160 chasseurs ardennais de réserve sont devenus des amis. Parmi les réservistes de ce Régiment territorial des Chasseurs ardennais (Regt Ter ChA) s'est constitué un réseau de Luxembourgeois qui, encore aujourd'hui, peuvent compter les uns sur les autres et se retrouvent avec plaisir. Les métiers étaient très diversifiés (enseignants, cadres d'entreprise, employés SNCB, brasseurs, fonctionnaires, etc.), mais la motivation était commune : sens, plaisir et fierté. Idéal de servir notre pays, plaisir d'être ensemble en étant professionnels et efficaces et fiers de nos valeurs, d'ailleurs partagées par les militaires d'active.

2004-2022 – La Réserve intégrée

La réforme de la Réserve, fondée par la loi du 16 mai 2001, fut mise en œuvre progressivement à partir de novembre 2003. La réforme impliquait la dissolution des unités purement constituées de réservistes et la dispersion de ceux-ci dans les unités d'active. Ce n'est que plus de dix ans plus tard que seront recréées des unités de réserve (les Compagnies de réserve opérationnelle, CRO) dans certains bataillons de manœuvre, à l'initiative de quelques réservistes enthousiastes et de chefs encourageants.

Pour ma part, en 2004, cette dispersion me fit revenir dans mon unité de début de carrière : le Centre de compétence Matériel roulant et Armement (CC R&A) à Rocourt¹. Les rappels y étaient moins intensifs, mais cela me convenait car cette

¹ De manière générale, c'est toujours quelque peu émouvant de revenir comme major à l'endroit où on a démarré comme sous-lieutenant, car on garde toujours un lien sentimental avec sa première unité.

affectation plus calme correspondait justement à une période très athlétique de ma vie professionnelle civile, à savoir mes débuts comme chef de cabinet adjoint d'un jeune ministre wallon.

Après quelques années à Rocourt, en 2008, le directeur du CC R&A considéra que je serais plus utile pour la Défense dans une fonction correspondant à mes activités civiles. J'étais chef de cabinet du ministre wallon de l'Environnement ; en quelques semaines, je fus donc muté à la sous-section « Environnement » de la DGMR (MR-Mgt/R/E). Ma mission consistait à conseiller la Défense pour ses demandes de permis d'environnement en Région wallonne – une mission qui permit à la Défense de gagner du temps en évitant des aller-retours inutiles entre l'administration wallonne et la DGMR. C'était du « gagnant-gagnant », tant pour la Région wallonne que pour la Défense. Cette optimisation des réservistes correspond exactement à l'objectif actuel de la politique de valorisation de la Réserve.

C'est durant cette période que j'ai participé à l'opération ISAF en Afghanistan d'octobre 2013 à avril 2014. Pour un réserviste, la participation à une mission extérieure est l'occasion de prendre du recul par rapport à son parcours professionnel civil. De plus, mon expérience politique belge fut très utile à la bonne exécution de ma mission à Kaboul. Il ne faut néanmoins pas sous-estimer le nombre de jours de rappel nécessaires à la préparation : actualisation des compétences militaires de base (JICCS), tirs, « *pre-deployment training* », deux semaines à Stavanger en Norvège, etc. En 2013, j'étais chef de cabinet du ministre Carlo Di Antonio et simultanément échevin de la commune de Nassogne. Deux activités très prenantes, auxquelles il fallut donc ajouter plusieurs semaines de rappel. L'année 2013 fut une année disons... intensive, voire carrément « olé olé ». De retour de mission en avril 2014, je redevins chef de cabinet du même ministre après les élections de mai 2014.

En 2016, étant entre-temps devenu administrateur général du TEC, le directeur général de DGMR me demanda logiquement de passer à la sous-section du matériel *corporate* (MRSys-L/C) comme conseiller pour les projets de sous-traitance, dont la sous-traitance du transport collectif. Encore une fois, le principe « gagnant-gagnant » est manifeste.



© Photo V. Peremans

En opération à Kaboul en 2014

2023 et après

Après sept années à la tête des 5 400 « TECiens », j'ai accepté une responsabilité à temps plein au sein de la Défense dans le cadre d'une prestation volontaire d'encadrement (PVE). Plusieurs possibilités m'ont été proposées, toutes correspondant simultanément à mon expérience et aux besoins de la Défense.

Importance du soutien au réserviste

En guise de leçon, il faut souligner, à l'attention des lecteurs ayant des responsabilités au sein de la Défense, le rôle primordial des responsables directs du réserviste, tant en unité qu'au niveau de l'employeur civil.

En 24 ans, j'ai rencontré de nombreux réservistes de tous âges et de toutes catégories. Au départ, tous les réservistes sont motivés et disponibles. La plupart progressent ensuite dans leurs carrières militaires et civiles en fonction de la présence de

sponsors bienveillants au sein de leurs unités et chez leur employeur. Toutefois, dans de rares cas, l'expérience tourne à la démission anticipée quand le réserviste ne trouve ni sens ni plaisir (« À quoi je sers ? », « Quelle est ma valeur ajoutée pour la Défense ? », « Où est le plaisir quand mon chef balance : “ Qu'est-ce que je vais bien te donner comme travail ? ” », « Où est la fierté si je ne suis considéré que comme “ réserviste ” alors que je demande à être reconnu comme “ militaire ” (même si c'est à temps partiel) ?² ». Comme chacun dans la société, pour être performant, le militaire de réserve demande de la reconnaissance, du sens, du plaisir et de la fierté. Il est capital que tout chef militaire soit sensible à ces attentes légitimes de la part de ses réservistes.

À l'heure actuelle, la Direction nationale de la Réserve (HRB-DNR) prépare, en concertation avec des réservistes, une série d'initiatives visant à rendre plus attrayant ce bel engagement de militaire de réserve. De même, tous les documents d'orientation stratégique et politique de la Défense intègrent désormais la dimension « Réserve ». Il est de la responsabilité des chefs de soutenir ces efforts organisationnels de la DGHR par une attitude individuelle supportante envers les militaires de réserve.

Conclusions

Achevant par une prestation volontaire d'encadrement (PVE) ce parcours entamé à l'école des cadets il y a maintenant 42 ans, je reconnais avoir eu la bonne fortune d'une « carrière mixte » passionnante que je recommande avec enthousiasme à tous ceux qui se posent la question – jeunes et moins jeunes, ouvriers et cadres, hommes et femmes. En particulier, cette formule devrait être proposée systématiquement aux militaires d'active qui décident de poursuivre leur carrière dans le secteur civil.

² En outre, un grand nombre de militaires d'active pensent qu'un réserviste n'effectue que sept jours de rappel par an. Cette croyance ne correspond pas du tout à la réalité : bon nombre de réservistes effectuent plusieurs dizaines de jours de rappel par an. L'erreur vient de ce que ce nombre de cinq ou sept jours (selon la catégorie) est le minimum pour rester dans la Réserve entraînée. En fait, il n'y a pas de maximum autre que budgétaire (et on est loin de consommer le budget disponible). Les demandes de jours supplémentaires sont rarement refusées par HRB-DNR.

Comme c'est le cas pour de nombreux réservistes, mes différentes fonctions ont apporté une valeur ajoutée certaine à la Défense, à mes employeurs et à moi-même. Mon expérience confirme la pertinence de la philosophie gagnant-gagnant qui a été placée au centre de la stratégie mise en place par la DGHR pour développer la Réserve dans les prochaines années.

Join the Reserve and enjoy a great experience.

Mots-clés : Réserve, carrière militaire